

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 62

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Session d'hiver de l'Assemblée fédérale

En entamant la nouvelle législature, les Chambres fédérales sont confrontées essentiellement avec la situation précaire des finances de la Confédération et des CFF. Traditionnellement, elles auront à traiter lors de leur session d'hiver des budgets de la Confédération, des CFF et des PTT. Le déficit prévu par le budget 1976 de la Confédération s'élève (y compris le programme de relance conjoncturelle qui lui est annexé) à 1,2 mia. fr., mais le déficit des CFF (près de 800 mio. fr.), n'y figure que partiellement. Les perspectives financières de la Confédération pour ces prochaines années sont extrêmement préoccupantes.

Il faut souhaiter que la nouvelle assemblée fédérale en soit pleinement consciente et y adapte ses décisions en matière de dépenses. Il reste aux partis gouvernementaux bourgeois à démontrer de façon convaincante que le rétablissement des finances fédérales constitue bien à leurs yeux l'objectif majeur de cette législature. Au nombre des objets inscrits à l'ordre du jour, plusieurs aboutiront à des votes populaires dans un avenir relativement proche. Il en résultera une accumulation de scrutins fédéraux, qui ne manquera pas de soulever diverses difficultés techniques.

En revanche, ces nombreuses consultations populaires réduisent quelque peu la portée des négociations en cours sur les objectifs de la législature. Dans notre système démocratique, c'est le peuple lui-même qui, en toute liberté, prend définitivement les décisions qui lui sont soumises. Dès lors, des accords généraux minutieusement négociés entre les partis ne peuvent avoir qu'une valeur relative et les considérations électoralles ne sont guère décisives à cet

égard. L'expérience montre que dans notre pays, les décisions électorales d'une part et celles qui portent sur des objets plus précis soumis au peuple sont souvent difficiles à ramener à un dénominateur commun. Les efforts déployés actuellement par les socialistes pour infléchir plus nettement à gauche les objectifs de la législature manquent largement de fondements politiques réels. A l'avenir, ce sont encore les décisions concrètes de cas en cas qui détermineront la ligne politique suivie par la Suisse.

L'endettement de l'Etat

Pour l'instant, un endettement supplémentaire de la Confédération et des cantons, limité quant à son montant et à sa durée, semble admissible. Mais les conditions plaidant en sa faveur ne doivent pas servir d'oreiller de paresse. Il faut bien entendu continuer d'exercer sur les dépenses une discipline de fer si l'on ne veut pas que l'endettement prenne les proportions d'un désastre financier.

Qualité de la vie et indicateurs sociaux

Une nouvelle science s'efforce de déterminer les différents critères, qui en dehors de la seule prospérité matérielle, définissent la qualité de la vie d'une population. Bien que louable en soi, l'objectif de certains chercheurs qui entendent quantifier le bonheur d'une population en recourant à une série d'équations, peut aboutir à des généralisations et à des projets irréalistes. En fait, il convient de garder en mémoire les faits d'observations tangibles et de chercher à évaluer la qualité de la vie au moyen d'une synthèse entre plusieurs résultats de statistique sociale.

Baisse continue de la part des droits de douane dans les recettes fédérales

La part des droits et taxes douanières à l'ensemble des recettes de la Confédération pourrait n'atteindre que 20 % aux termes du budget de 1976. Dans le compte de 1971, la part correspondante était

La musique commence avec HOHNER

De muziek begint met HOHNER



ETABLISSEMENTS HOHNER s.a.
n.v.
QUAI AU BOIS DE CONSTRUCTION 7a — 1000 BRUXELLES
Timmerhoutkaai 7a — 1000 BRUSSEL

encore de 33 %; elle s'est régulièrement amenuisée depuis lors, tombant à 31 % en 1972 puis à 30 % en 1973 et enfin à 26 % en 1974. Dès lors, l'*importance relative* de ce type d'impôt indirect diminue fortement.

Assurance-chômage

Le Conseil fédéral publie un message sur l'assurance chômage, visant à rendre celle-ci obligatoire pour l'ensemble des salariés.

Main-d'œuvre étrangère

A la fin d'août, le nombre des étrangers vivant en Suisse s'élevait à 1,034 million, soit environ 30000 de moins qu'une année auparavant.

Prix des produits agricoles

L'Union suisse des paysans se déclare disposée à renoncer à des revendications de prix pour 1976, à condition que dans les autres secteurs on fasse aussi preuve de la plus grande retenue en matière de salaires.

PTT

Lors de son assemblée à Lausanne, l'Union des PTT revendique la semaine de 40 heures pour le personnel de la Confédération.

CFF

Le budget des CFF prévoit pour 1976 un déficit de quelque 793 millions de francs, celui des PTT, en revanche, un excédent de 30 millions de francs.

Assurance responsabilité civile

Le coût des sinistres ayant sensiblement diminué, les primes d'assurance responsabilité civile pour véhicules à moteur seront maintenues au même niveau, voire réduites en 1976.

Economie des eaux : révision de la constitution

Le peuple suisse va devoir se prononcer prochainement sur un arrêté fédéral relatif à une révision de la constitution dans le domaine de l'économie des eaux. L'objet de la révision est de fondre l'ensemble des dispositions réglementant l'économie des eaux en un

seul article constitutionnel. La Suisse se doit de gérer ses ressources hydrauliques selon des critères rationnels.

Corps suisse de secours en Turquie

Mission terminée pour les volontaires du Corps suisse de secours : ils sont parvenus à monter, avant l'irruption de l'hiver, cinquante maisons préfabriquées pour la population de Yunluce, un village de montagne situé dans la région de l'Anatolie de l'Est éprouvée par le récent tremblement de terre.

L'équipe de quinze volontaires du Corps suisse de secours, qui a été dépêchée en Turquie en octobre dernier, a exécuté sa tâche en six semaines à peine. En dépit des fortes précipitations des derniers jours de son engagement, elle est parvenue, avec l'aide de travailleurs locaux, à édifier cinquante maisons (d'une surface de 53 m² chacune) avant les premières chutes de neige, généralement abondantes dans cette partie de la Turquie. Dans une course contre la montre, les volontaires suisses et leurs aides turcs ont travaillé chaque jour de l'aube à la tombée de la nuit, en renonçant au repos des week-ends.

Une entreprise suisse spécialisée dans la fabrication d'éléments de construction légers se trouvait associée à ce projet avec une dizaine de sous-traitants, ainsi que diverses compagnies de transport. Le programme de production et d'acheminement du matériel s'est déroulé selon un horaire très strict. Quinze trains routiers lourdement chargés sont parvenus à destination du chantier, à 1400 mètres d'altitude, après un trajet de 4000 kilomètres. Le coût total de cette action n'a pas excédé le budget fixé à un peu plus d'un million de francs. La Croix-Rouge suisse participe pour près de la moitié à ces frais.

Les habitants de l'ancien Yunluce détruit avaient déjà commencé d'emménager le 27 novembre dans leurs nouveaux logis et leur installation s'est terminée le 30. Les autorités turques et les habitants du village, qui ont apporté une remarquable collaboration au tra-

vail des volontaires, espèrent que la Suisse s'associera également à la deuxième phase de la reconstruction qui démarrera après l'hiver. Car le nouveau Yunluce manque encore d'un véritable approvisionnement en eau, d'étables et d'installations à destination sociale.

Elections fédérales

Les élections au Conseil national qui se sont déroulées le 26 octobre ont apporté un gain de 9 mandats aux socialistes. Le parti démocrate-chrétien a également enregistré une avance (+ 2 sièges), tandis que les radicaux, l'Union démocratique du centre, les indépendants et les formations nationalistes sont en recul. Au Conseil des Etats, dont les députés ont été désignés dans 18 cantons à la même date, il n'y a guère eu de changements.

* * *

Répartition des sièges au sein des Chambres fédérales

	1975	1971	1975	1971
	Conseil national	Conseil des Etats	Conseil national	Conseil des Etats
Radicaux	47	49	15	15
Démocrates-chrétiens	46	44	17	17
Socialistes	55	46	5	4
Alliades des indépendants	11	13	1	1
Libéraux	6	6	1	2
Communistes (Pdt et Pop)	4	5	—	—
Organisations progressistes de Suisse (POCH)	1	0	—	—
Evangéliques	3	3	—	—
Union démocratique du centre	21	23	5	5
Républicains	4	7	—	—
Action nationale	2	4	—	—
	200	44	sièges	sièges

* * *

« En réalité, le système proportionnel aboutit à ce que l'électeur vote d'abord pour un parti et ensuite pour un homme. En disant cela, on a cité son principal inconvénient. Le parti occupe en quelque sorte, par rapport à la personnalité du candidat, une position de monopole. »

Prof. E. Gruner in :
« Bürger, Staat und Politik in der Schweiz »